



Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2025

25 novembre : Journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes

La Banque Postale généralise son dispositif d'accompagnement bancaire pour aider les femmes victimes de violences conjugales à retrouver leur autonomie financière

Fidèle à ses valeurs citoyennes, La Banque Postale annonce, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la généralisation de son dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales dans plus de 3000 bureaux de poste sur l'ensemble du territoire. Ce programme permet la mise en place d'une solution bancaire de proximité adaptée à leur situation d'urgence : l'ouverture d'un compte bancaire en bureau de poste dans les 24 heures qui suivent leur rendez-vous. Cette initiative est menée en coopération avec un réseau d'associations partenaires afin de permettre aux victimes de retrouver rapidement une indépendance financière. Elle s'inscrit dans la ligne des actions du groupe La Poste en faveur de la lutte contre les violences familiales.

Selon le rapport annuel 2024 de l'observatoire des violences conjugales de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, 24% des appelantes au 3919¹ se déclarent victimes de violences économiques². Sans compte bancaire personnel, sans épargne ou sans accès à leurs propres ressources, ces personnes sont souvent dans l'incapacité de quitter leur domicile et de reconstruire leur vie.

Pour répondre à cette situation, La Banque Postale déploie **dans plus de 3000 bureaux de poste, sur l'ensemble du territoire** un dispositif spécifique permettant aux victimes de retrouver leur indépendance financière rapidement et en toute confidentialité grâce à **une procédure accélérée et simplifiée qui vise une ouverture de compte bancaire dans les 24 heures qui suivent leur rendez-vous**. Cet accompagnement est essentiel pour permettre aux femmes victimes de violences de retrouver leur autonomie financière afin de se reloger, d'acquérir un véhicule, de bénéficier d'aides sociales et notamment de l'aide universelle d'urgence, introduite en 2023 par la loi Létard.

Le dispositif prévoit notamment :

- L'orientation des personnes victimes de violences conjugales par des partenaires associatifs vers le bureau de poste de proximité,
- Une prise en charge personnalisée qui garantit la confidentialité avec, par exemple, la possibilité d'envoyer la carte bancaire à une adresse sécurisée, différente de celle du domicile.

¹ Violences Femmes Info – le numéro national de référence pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences

² [Données chiffrées de l'observatoire des violences conjugales 2024](#) de Solidarité Femmes

En parallèle, **La Banque Postale déploie un plan de formation spécifique auprès des conseillers bancaires pour les sensibiliser à l'accueil de cette clientèle vulnérable.**

Déjà expérimenté depuis début 2025 dans 32 bureaux de poste répartis dans cinq régions (Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, PACA et Corse), **ce dispositif a été co-construit avec de grands acteurs associatifs nationaux** comme la Fédération Nationale des CIDFF - Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles. Il continuera



d'être diffusé plus largement auprès des partenaires associatifs en 2026, en lien avec la Fédération nationale Solidarité Femmes (qui gère la ligne d'écoute nationale 3919) et via la mobilisation de l'ensemble des associations membres, du Club de l'Initiative pour l'inclusion financière³, pour promouvoir ce dispositif auprès des personnes qu'elles accompagnent.

Pour faire connaître cette initiative, La Banque Postale, en partenariat avec la Fédération Nationale des CIDFF, déploie la semaine du 25 novembre, dans la presse féminine et sur les réseaux sociaux, une campagne visuelle et impactante, conçue avec Havas Paris, autour du « droit de l'ouvrir ».

Cet engagement de La Banque Postale fait écho à celui porté de longue date par le groupe La Poste qui déploie au sein de l'entreprise un panel d'actions pour accompagner les collaboratrices victimes de violences conjugales.

« En permettant aux victimes de violences conjugales un accès rapide à un compte bancaire personnel, La Banque Postale est fidèle aux valeurs d'inclusion et de solidarité qui sont au centre de sa politique d'accompagnement des clientèles vulnérables. Fort de ses liens avec le tissu associatif et de son ancrage territorial, notre établissement peut offrir aux victimes, partout en France, un accompagnement personnel et de proximité, en bureau de poste, pour les aider à retrouver l'autonomie financière nécessaire pour sortir de leur situation d'urgence. » **Sandrine Pierrot, Directrice générale de la Banque de**
Détail de La Banque Postale

À propos de La Banque Postale :

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local.

Fort de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts presse :

Marion Soulet – marion.soulet@laposte.fr – 06 25 57 37 68

France Plasse – france.plasse@laposte.fr – 06 08 47 75 41

³ Créée en 2013 à l'initiative de La Banque Postale, le Club de l'Initiative contre l'exclusion bancaire est composé de 25 membres, acteurs engagés du monde social, associatif et bancaires, pour échanger sur les enjeux de l'inclusion financière et proposer des actions concrètes pour répondre aux besoins des clientèles en situation de fragilité financière.